



**Directives anticipées :
dans l'air du temps**
Le besoin est grand de prendre
ses dispositions à temps.

**Conserver en lieu
sûr, accéder en un
tour de main**

Une réalité avec le dépôt
en ligne.

Une clarté précieuse

Le dossier de directives
anticipées DOCUPASS
soulage les proches et les
spécialistes.

Un instrument utile

Avec plus de 55 000 exemplaires vendus, le DOCUPASS rencontre un vif succès. Le dossier de directives anticipées répond manifestement à un réel besoin. C'est une autre question de savoir si le dossier est effectivement rempli par les personnes concernées. La possibilité de procéder à un dépôt en ligne devrait en augmenter l'utilité.

Kurt Seifert, responsable du domaine Recherche et travail de base, Pro Senectute Suisse

Les directives anticipées sont dans l'air du temps. De nos jours, la responsabilité individuelle est érigée en valeur cardinale. On souhaite être armé contre toute situation diminuant la capacité de jugement, que ce soit suite à un accident ou à une maladie chronique. La fréquence des cas de personnes souffrant de démence sénile est notamment une grande source d'angoisse. Même si le pire devait arriver, il faudrait au moins que des mesures personnelles anticipées permettent d'en atténuer les effets.

La législation va dans le sens d'offrir la possibilité de régler à temps ses affaires personnelles dans les situations de vie difficiles. Avec l'entrée en vigueur du droit de la protection de l'adulte le 1^{er} janvier 2013, des arrangements déjà connus et répandus auparavant, notamment le mandat pour cause d'incapacité ou les directives anticipées du patient, se sont vu attribuer un statut légal. Ce nouveau cadre législatif introduit de nouvelles normes, par exemple dans le domaine de la santé : avant chaque intervention, le personnel médical doit demander à la patiente ou au patient s'il a établi des directives anticipées.

Un pack complet

Suite à l'introduction de ces nouvelles dispositions légales, qui ont succédé à l'ancien droit de la tutelle, Pro Senectute a réagi en développant un dossier complet pour les directives anticipées. Le DOCUPASS permet de prendre en amont des décisions importantes concernant le traitement médical et les soins à prodiguer, et de clarifier qui sont les représentants pour les questions personnelles et les questions patrimoniales. Le pack comprend également une première consultation gratuite pour les personnes en âge AVS. Les assistantes sociales et assistants sociaux des bureaux de consultation de Pro Senectute ont suivi des formations ad hoc.

La demande continue pour des DOCUPASS prouve qu'il y a un grand intérêt pour les directives anticipées. Les gens se préoccupent encore davantage de ces questions lorsque des événements médiatisés comme le dramatique accident de ski de l'ancien pilote de formule 1 Michael Schumacher les mettent au grand jour : durant les jours qui ont suivi sa chute, les pages correspondantes du site www.pro-senectute.ch ont enregistré 50 % de visites en plus !

Ce qui compte vraiment

Qu'advient-il si un jour, je devais être atteinte de la maladie d'Alzheimer ou incapable de discernement suite à un accident ? Celles et ceux qui réfléchissent suffisamment tôt à leur fin de vie peuvent prendre leurs dispositions pour eux-mêmes et leurs proches en toute quiétude. Dans la perspective du nouveau droit de la protection de l'adulte, Pro Senectute a revu ses directives anticipées, avec le concours de spécialistes de la médecine, du droit et de l'éthique, et élaboré un dossier complet : DOCUPASS. Il se compose des directives anticipées, des dispositions de fin de vie, d'un mandat pour cause d'incapacité et d'informations pour établir un testament. Les excellents chiffres de vente montrent que le DOCUPASS répond à un réel besoin.

Désormais, il est aussi possible de déposer ce dossier en ligne en toute sécurité. Pro Senectute a développé cette offre en collaboration avec Swisscom. Les assistantes sociales et assistants sociaux des organisations de Pro Senectute peuvent conseiller celles et ceux qui le souhaitent et les aider pour le dépôt en ligne. Car souvent, lorsqu'il s'agit de directives anticipées, il y a des questions que l'on aimerait bien discuter avec une personne de confiance.

A l'avenir, le besoin de directives anticipées continuera d'augmenter. Depuis peu, le personnel médical est tenu d'en demander l'existence avant chaque intervention. Même avec de l'aide, l'établissement de ces documents prend du temps. Il est donc recommandé de s'y prendre assez tôt. Cette démarche peut représenter un énorme soulagement, pour soi-même ainsi que pour toute la famille.

Documents, offre de consultation et dépôt en ligne font du DOCUPASS une offre unique en son genre, qui conjugue autodétermination et durabilité.

Documents, offre de consultation et dépôt en ligne font du DOCUPASS une offre unique en son genre, qui conjugue autodétermination et durabilité.



Charlotte Fritz
Responsable Action sociale, Prévention & Recherche, membre de la direction de Pro Senectute Suisse



Il peut être précieux de parcourir les documents du dossier de directives anticipées avec un proche ou auprès de la consultation sociale de Pro Senectute.

Dossier électronique du patient

Dans le cadre de sa stratégie « Santé2020 », le Conseil fédéral a présenté un projet de loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEIP) en mai 2013. Cette loi doit permettre à tout un chacun en Suisse de mettre ses données médicales à la disposition des professionnels de la santé choisis par ses soins. Ces données seront accessibles à tout moment et en tout lieu. Ce sera aux patientes et patients de décider s'ils souhaitent un dossier électronique du patient ou pas. Personne ne sera contraint à disposer d'un dossier électronique. La sécurisation des données sera garantie par l'introduction de numéros d'identification ainsi que par la certification de communautés regroupant des cabinets médicaux, des hôpitaux ainsi que d'autres institutions de santé. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats se penche actuellement sur le projet.

Questions existentielles

De nombreuses personnes achètent les documents sur les directives anticipées, mais ne remplissent pas le DOCUPASS quand elles le reçoivent. C'est une chose de le commander, mais c'en est une autre de le remplir. Dans de telles situations, il est inévitable de réfléchir à des questions existentielles. Ce processus est parfois triste ou angoissant, car il ne peut pas être délégué.

Il est alors précieux de connaître une personne de confiance vers qui se tourner et avec qui il est possible de parcourir ces documents. Si tel n'est pas le cas, il est toujours possible de s'adresser à l'un des quelque 130 bureaux de consultation sociale de Pro Senectute pour une première consultation gratuite.

En rendre l'accès possible

Les documents de directives anticipées ne sont utiles que s'ils sont tenus à jour et accessibles en cas d'urgence. Pro Senectute a élaboré, en collaboration avec Swisscom, une nouvelle offre visant à faciliter l'accès à ces documents, sous la forme d'un dépôt en ligne. Avec le dossier médical électronique Evita, Swisscom a créé un outil fiable pour un enregistrement sûr du DOCUPASS. Swisscom est un partenaire idéal pour Pro Senectute : l'entreprise est bien ancrée dans toute la Suisse et jouit d'une haute crédibilité.

Le dépôt en ligne a été testé en collaboration avec Pro Senectute Argovie et Pro Senectute Thurgovie. Toute personne souhaitant enregistrer ses données peut le faire elle-même ou avec le soutien d'un bureau de consultation de Pro Senectute. Il est également possible de charger Pro Senectute de la gestion du dossier.

Les directives anticipées : une aide précieuse

C'est une bonne chose qu'aujourd'hui, on aborde de façon plus précoce les questions liées à la préparation à des situations de vie difficiles. En même temps, il est de plus en plus demandé à chacun de faire preuve d'« autodétermination » et de prendre toutes les mesures nécessaires en vue des difficultés que réserve la vie. Bien qu'il soit important de faire preuve de prévoyance, même les prévisions les plus minutieuses et élaborées ne permettent pas de connaître à l'avance les tournants de la vie. Une part d'incertitude subsiste toujours.

La vie est un processus ouvert dont seule la fin est certaine. Face à ce constat, le fait de remplir et de tenir à jour des documents de directives anticipées constitue une aide précieuse permettant d'orienter les spécialistes compétents et les proches. Mais même les meilleures directives anticipées ne constituent pas une assurance contre la survenue d'un événement grave.

Dépôt en ligne des directives anticipées

Souvent, les clients de la consultation sociale se posent des questions sur la conservation des documents de directives anticipées : où dois-je garder mes dispositions de fin de vie pour être sûr(e) qu'elles soient trouvées après ma mort ? Comment puis-je discuter de mes volontés actuelles avec mes enfants qui vivent à l'étranger ? Qui me rappellera de vérifier mes directives anticipées ?

Lukas Loher, responsable Consultation sociale et information, Pro Senectute Suisse

Afin de répondre simplement aux questions sur la conservation des directives anticipées, Pro Senectute a conclu un partenariat avec Swisscom. D'où la possibilité, désormais, de déposer ces documents en ligne. L'utilisation est aussi simple que l'envoi d'un e-mail, et l'accès aussi sûr que la gestion d'un compte bancaire en ligne. Celles et ceux qui s'abonnent au dépôt électronique des directives anticipées dans Evita (www.evita.ch), le dossier de santé gratuit de Swisscom, peuvent scanner et enregistrer leurs documents papier complétés. Ils peuvent imprimer en tout temps une carte de directives anticipées, qui contient un code d'accès aux documents pour les personnes désignées. Pour éviter les accès non autorisés, chaque impression de la carte génère un nouveau code d'accès rendant le précédent non valable.



© Pro Senectute Suisse

Les avantages du dépôt en ligne en bref :

- Service de rappel pour renouveler et vérifier les documents
- Gestion des accès en ligne pour les personnes de confiance
- Possibilité d'imprimer en tout temps la carte de directives anticipées pour l'accès en cas d'événement grave
- Possibilité de changer ses directives anticipées aussi souvent que souhaité
- Accès en tout temps dans le monde entier

Il est aussi possible d'attribuer par e-mail un droit d'accès aux personnes de confiance ou aux médecins. Ainsi, en cas d'événement grave, un médecin traitant peut accéder en toute simplicité aux dispositions à jour de son patient, via la carte de directives anticipées. Le dépôt en ligne s'accompagne d'un service de rappel automatique, car l'actualité des documents de directives anticipées doit régulièrement être vérifiée.

Gage de clarté

L'introduction de ce service électronique supplémentaire ne change rien aux documents de directives anticipées de DOCUPASS existants, qui ont fait leurs preuves. Ceux-ci peuvent toujours être établis sur papier et conservés à la maison. Quel que soit le support, l'élément central est la réflexion sur ses volontés en cas d'incapacité de discernement ou de décès. Le dépôt en ligne est un gage de clarté, puisqu'il garantit que toutes les personnes impliquées ont toujours accès à la dernière version des documents enregistrés. Il n'y a plus à craindre que la copie des directives anticipées en possession du médecin de famille soit dépassée.



Le dépôt en ligne garantit l'accès à la dernière version des documents de directives anticipées.

« Quel que soit le support, l'élément central est la réflexion sur ses volontés en cas d'incapacité de discernement ou de décès. »

Validité juridique

D'un point de vue juridique, il convient de distinguer entre les différents documents de directives anticipées. Une copie ou un scan déposé en ligne des directives anticipées du patient a force obligatoire pour le médecin s'il ressort que l'original a été établi dans une forme valable, c'est-à-dire avec date et signature. Les dispositions de fin de vie rédigées dans une forme valable, tant dans leur version originale que la copie ou le scan, ne sont pas juridiquement contraignantes pour les survivants. Le testament et le mandat pour cause d'incapacité, pour leur part, doivent être constitués en la forme authentique ou holographe (écrits en entier de la main du mandant) pour être valables. Pour ces deux documents, le dépôt en ligne sert actuellement de premier repère en cas de besoin. La validation du mandat pour cause d'incapacité par l'autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) ou l'ouverture du testament ont lieu après que les originaux ont été trouvés. Dès que l'authentification électronique est possible, les testaments et mandats pour cause d'incapacité déposés en ligne peuvent également être utilisés directement.

Accès pour les organisations de Pro Senectute

Si des personnes âgées souhaitent discuter de leurs dispositions dans le cadre de la consultation sociale de Pro Senectute, elles peuvent donner aux collaborateurs des organisations de Pro Senectute l'accès à leur dossier électronique de directives anticipées. L'accès peut être limité à la durée de la consultation. Ainsi, les seniors ont la possibilité d'aborder les documents de leur choix avec les assistants sociaux, ou de confier à l'organisation de Pro Senectute la gestion de leur dossier en ligne. Le mandant lui-même garde le contrôle : il peut vérifier à tout moment à partir de quel ordinateur son dossier a été consulté, mais aussi restreindre, voire supprimer, en tout temps l'accès aux documents.

Un grand soulagement pour toute la famille

Dans la vie, il y a assurément des choses plus agréables que de se préoccuper de la maladie et de la mort. Toutefois, pour ceux qui veulent décider eux-mêmes de leur sort et éviter des décisions pénibles et difficiles à leurs proches, le mieux est de s'intéresser à ces sujets en temps et en heure, comme le montre le récit ci-après.

Sarah Meili, gestionnaire de produit DOCUPASS, Pro Senectute Suisse

C'était l'été, et, lors d'une visite, ma mère me présenta une IRM. Après une longue observation, je me rendis compte que l'image représentait un cerveau sur lequel on décelait une grande tache blanche. On lui avait diagnostiqué une tumeur.

Elle m'expliqua qu'elle devait subir des examens complémentaires pour que la tumeur puisse être enlevée dès que possible. Les douleurs étaient supportables, mais il était impossible de prévoir comment les choses allaient évoluer. Le médecin lui avait expliqué que la tumeur se situait à proximité du centre du langage et qu'on ne pouvait pas exclure qu'elle perde l'usage de la parole. Par ailleurs, de telles opérations étant très délicates, elles pouvaient engendrer la perte d'autres fonctions. Nous étions tous sous le choc.

Qu'advierait-il si l'opération échouait ?

Ces dernières années, je n'avais pas eu énormément de contacts avec ma famille, de sorte que je ne savais pas du tout ce que le diagnostic allait signifier pour moi. Que se passerait-il si les choses tournaient mal ? Si ma mère devenait grabataire ? Ou si elle ne se réveillait pas de l'anesthésie ? D'emblée, bon nombre de questions difficiles me vinrent à l'esprit et je ressentis le besoin d'y répondre. Mais comment les aborder ? Quelle était la position de mon père ? Que disait mon frère ?

Quelle est ta volonté ?

Grâce au DOCUPASS, j'ai pu parler plus facilement avec mes parents de leurs demandes, besoins, exigences et souhaits en cas d'événement grave. A l'aide des formulaires, j'ai pu leur expliquer que les directives anticipées permettaient de définir la façon dont ils souhaitaient être soignés, par exemple, s'ils acceptaient d'être alimentés artificiellement. Au cas où une guérison n'était pas possible après l'opération, la famille serait extrêmement soulagée que des dispositions aient été prises avant. Les questions de savoir si ma mère était prête à donner ses organes et ce qui devait se passer après sa mort en font également partie.

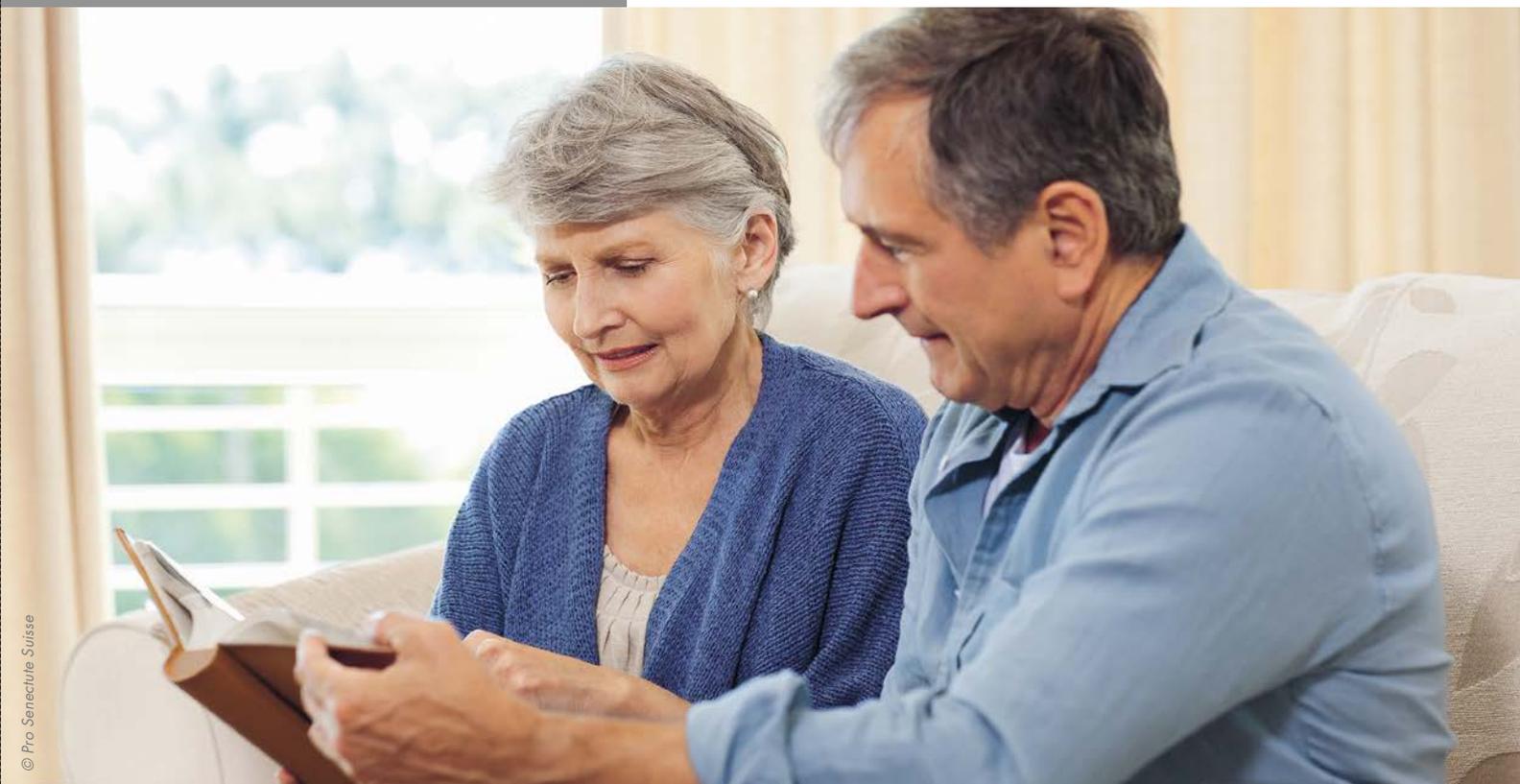
Ils ont finalement été d'accord de remplir un DOCUPASS. Cela a pris un peu de temps, a suscité des discussions et une réflexion sur les souhaits et les besoins de chacun, besoins qui auront peut-

Lorsqu'il est question des directives anticipées ou plus généralement du thème de la maladie et de la mort, on entend souvent dire : « Si je ne suis plus lucide, je ne perçois plus rien, et dans ce cas, je ne me soucie pas de ce qui peut m'arriver. » Ou encore : « Si je suis mort, mes besoins en cas d'événement grave n'ont plus aucune importance. » Des déclarations de ce type sont compréhensibles, mais pas forcément justes envers les proches.

Les directives anticipées sont un sujet difficile qu'on préfère souvent ne pas aborder. Avec le nouveau droit de la protection de l'adulte, l'autodétermination peut pour la première fois être régie par une loi, ce qui constitue un progrès majeur. Il est dommage de ne pas exploiter cette possibilité d'agir de façon autonome. Dans les questions relatives aux besoins et aux souhaits des personnes en cas d'événement grave, il s'agit également de décharger les proches. Lorsqu'une personne a perdu sa capacité de jugement et n'a pas rédigé de directives anticipées, ce sont eux qui doivent décider du traitement ou du débranchement des appareils. Ces décisions ne sont pas faciles à prendre pour personne. Pourtant, elles font de plus en plus partie du quotidien des hôpitaux et des homes, notamment en raison des avancées médicales.

Remplir ses directives anticipées nécessite une réflexion sur ses propres volontés. Cette démarche évite aux proches de devoir prendre des décisions pénibles.

être disparu en cas d'événement grave. Au final, tout le monde a été rassuré de connaître les souhaits de ma mère, mais aussi ceux de mon père.



© Pro Senectute Suisse

« Il est rassurant de connaître les souhaits de ses parents en matière de soins et de fin de vie. »

Que faire avec les documents ?

Etant donné que les membres de ma famille vivent éloignés les uns des autres, je voulais savoir qui allait conserver les documents et comment y avoir accès en cas d'urgence. Nous avons estimé que la meilleure solution était le dépôt en ligne sur Evita, le dossier de santé de Swisscom. Le document est déposé en toute sécurité et, grâce au login en cas d'événement grave qui figure sur la carte de directives anticipées, il peut être consulté partout et à tout moment.

Soutien de Pro Senectute pour le dépôt en ligne

Malheureusement, mes parents ne possèdent pas d'ordinateur et ne sont pas des spécialistes d'Internet. Pro Senectute propose son aide pour enregistrer électroniquement les documents sur Evita. Mes parents ont donc pris rendez-vous au bureau Pro Senectute de leur région. L'assistante sociale les a conseillés, leur a ouvert un compte Evita, a scanné les documents qui doivent être rédigés sous une forme juridiquement valable (c'est-à-dire datés et signés à la main) et les a enregistrés dans leur dossier de santé sur Evita.

Un grand soulagement pour la famille

Soulagée, ma mère m'a téléphoné pour me dire que, désormais, tout était enregistré dans son dossier et qu'elle allait m'envoyer une carte de directives anticipées afin que je sache où trouver les documents en cas d'urgence.

Heureusement, l'opération s'est bien déroulée, la tumeur a pu être enlevée sans complications et la guérison est déjà en bonne voie. Toutefois, nous sommes tous rassurés de savoir que maintenant tout est réglé.

Nouvelles dispositions sur la protection de l'adulte : le bilan

Katja Marin, avocate et professeure à la Haute école de travail social et de la santé (EESP), Lausanne

En janvier 2013 sont entrés en vigueur les articles 360ss du Code civil : ils ont permis de passer d'un « droit de la tutelle », devenu obsolète, à un système de « protection de l'adulte », qui offre à la population la possibilité de prendre des mesures administratives et médicales en anticipation d'une éventuelle incapacité de discernement. Ce nouveau droit prévoit qu'en l'absence d'un mandat pour cause d'inaptitude et/ou de directives anticipées, les proches, singulièrement le conjoint, deviennent les référents d'une personne incapable.

Il se pose donc la question de savoir dans quelle mesure ce système est parvenu à s'implémenter : comment le mandat est-il perçu, quel accueil rencontrent les directives ?

Mise en application de la nouvelle loi

Si la mutation touchant les curatelles trouve un large soutien des autorités et des personnes concernées, force est de constater que le chemin conduisant à un usage généralisé du mandat et des directives est encore long.

En effet, le recours au mandat pour cause d'inaptitude se heurte à la conviction que la procuration rend cet instrument sans utilité. Mais qu'en est-il vraiment ? Au-delà de la question de savoir si une procuration peut rester valable même après la perte de la capacité de discernement de son auteur, il convient de garder à l'esprit que ce document ne règle pas les questions liées aux rapports juridiques avec des tiers mais uniquement la gestion financière (comptes postaux et bancaires) ; ainsi, seul le mandat permet à un tiers de résilier des contrats (bail, téléphone, assurances diverses) en cas d'incapacité de discernement du contractant. En son absence, ces tâches devront être confiées au conjoint ou, à défaut, à un curateur nommé par la justice de paix.

Les directives anticipées, à savoir l'indication contraignante pour le corps médical des traitements qu'on entend accepter ou refuser, suscitent un large intérêt auprès des seniors ; toutefois, elles ne voient que rarement le jour, d'une part parce qu'elles imposent à son auteur de se pencher sur des questions médicales complexes, d'autre part parce qu'elles comportent une composante émotionnelle forte : il n'est pas aisé de s'interroger sur les aspects liés en particulier aux derniers instants de la vie.

Faire appel aux professionnels

Ainsi, pour que les personnes concernées puissent trouver l'aide nécessaire à l'établissement d'un mandat et/ou de directives, il importe de continuer à mettre l'accent sur la formation des professionnels touchés par ces questions, les gens d'ores et déjà intéressés par ces démarches pouvant obtenir un aperçu complet par le biais du Docupass. Finalement, pour ceux et celles qui souhaitent avoir leurs données à disposition partout et en tout temps, www.evita.ch constitue un outil intéressant.

S'autodéterminer ? Une manière de soulager ses proches lorsque vient l'heure de prendre des décisions importantes, une façon de faire respecter sa propre philosophie de vie au-delà d'une perte de la capacité de discernement !



© Katja Marin

Katja Marin

Evita, le dossier de santé en ligne de Swisscom

Frank Eisenlohr, Communications Swisscom Health

Aujourd'hui encore, dans le secteur suisse de la santé, quelque 250 millions de documents papier sont transmis chaque année par fax ou par courrier. Conséquences : des coûts élevés et une situation où les informations sur la santé des patients se trouvent rarement en intégralité au même endroit. Le dossier de santé en ligne Evita comble cette lacune, en permettant aux patients et aux prestataires, tels que les médecins et les hôpitaux, d'accéder aux données de santé numérisées des patients.

Les utilisateurs et utilisatrices d'Evita déposent en toute sécurité leurs données et documents médicaux dans leur dossier de santé personnel. Ces informations sont ainsi disponibles en ligne à tout moment. Parmi elles : le groupe sanguin, les allergies, les médicaments et les vaccins. En outre, les diagnostics et les traitements peuvent être documentés, et les paramètres vitaux tels que la pression sanguine, le pouls et le poids saisis directement par l'intermédiaire d'appareils de mesure et de balances. Les utilisateurs et utilisatrices d'Evita peuvent permettre au personnel médical d'accéder à leurs données de santé. Gratuit pour le patient, le dossier de santé Evita répond aux exigences les plus élevées en matière de protection des données.

Administration simplifiée

Evita offre encore d'autres possibilités. Ainsi, il simplifie les processus administratifs en lien avec la facturation : avec la facture médicale en ligne, vous recevez et gérez vos factures de médecin en ligne, puis transmettez vos justificatifs de remboursement à l'assurance maladie. C'est simple, clair et respectueux de l'environnement. En outre, il est possible de copier des billets, réservations et attestations dans Evita : un service très utile s'il devait arriver quelque chose en vacances. Enfin, Evita permet de consigner les coordonnées des personnes à aviser en cas d'urgence. L'établissement d'un dossier de santé est gratuit.

Fruit de la collaboration entre Pro Senectute et Swisscom, la possibilité de déposer en ligne désormais également les documents DOCUPASS (directives anticipées, mandat pour cause d'incapacité, dispositions de fin de vie et testament) constitue une précieuse extension du dossier de santé en ligne Evita.

Pour plus d'informations :

www.evita.ch/fr
www.docupass.ch

Outre leurs directives anticipées, les utilisateurs d'Evita peuvent déposer toutes leurs données médicales, comme le groupe sanguin, les allergies et les vaccins, dans leur dossier de santé personnel.

Concours pour les lectrices et lecteurs de ps:info

Nous mettons en jeu trois DOCUPASS d'une valeur de CHF 19.-, avec dépôt en ligne pour deux ans dans le dossier de santé Evita, d'une valeur de CHF 58.-.

Pour participer : www.pro-senectute.ch/concours

Date limite de participation : 30 mars 2014.

« Tra passato, presente e futuro »

A partir d'un projet sur le thème de la vieillesse, du vieillissement et des relations entre les générations, réalisé avec des seniors de langue allemande et italienne en collaboration avec des écoliers tessinois, Pro Senectute Ticino e Moesano publie un livre attrayant et richement illustré.

Amèle Fux, responsable des cours de sport et de formation, centre régional de Muralto, Pro Senectute Ticino e Moesano



© Pro Senectute Ticino e Moesano

Le livre intitulé « Tra passato, presente e futuro » (« Entre passé, présent et futur ») compte 180 pages. Il résulte d'un projet réalisé par des seniors de langue allemande et italienne en collaboration avec des écoliers d'Aurigeno. Dans ces textes bilingues, les souvenirs d'enfance et de jeunesse des plus âgés se reflètent dans les dessins que les écoliers d'aujourd'hui ont réalisés à partir des récits de leurs aînés.

Tout en réfléchissant à des thèmes comme les relations entre les générations, les seniors ont retranscrit de vieilles recettes, retouché des photos lors d'un atelier Photoshop et raconté des événements d'autrefois durant les cours de mémoire ou d'italien. Une journaliste a écrit un dialogue actuel entre un adolescent et un senior, et un enseignant à la retraite a traduit et relu. De plus, certains pensionnaires du centre de jour pour malades d'Alzheimer à Muralto

À Pro Senectute Ticino e Moesano, un projet a réuni des seniors et des écoliers pour des échanges basés sur le récit et l'illustration.

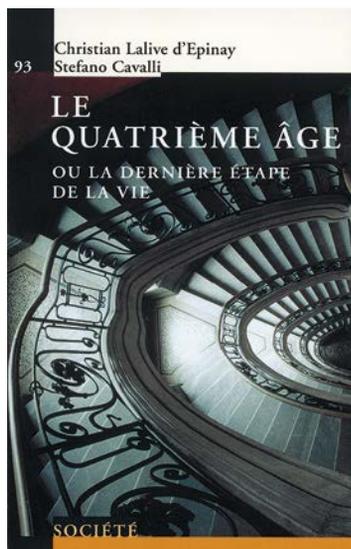
ont participé en inventant une histoire avec les animatrices. Le livre est richement illustré et graphiquement très attrayant.

Le centre régional de Muralto de Pro Senectute Ticino e Moesano couvre les communes et les vallées du « Locarnese ». Il propose notamment de la consultation sociale, des cours de sport et de formation, un service de repas, des pédicures, ainsi qu'un service de visites et d'accompagnement. Pour les nombreux aînés de langue allemande du « Locarnese », il existe une offre spéciale de formation et de sport qui, dans le même temps, favorise leur intégration.

Apprendre les uns des autres, s'intégrer

Ce projet a été lancé en 2012 dans le cadre des cours de mémoire, d'italien et d'informatique pour les seniors. Les idées directrices en étaient le vieillissement actif et les relations intergénérationnelles. Il s'agissait de rapprocher les générations et les communautés linguistiques afin qu'elles se confrontent à ces sujets. Objectif ultime : les seniors de langue allemande, qui souvent ne résident au Tessin que depuis leur retraite, doivent nouer des contacts, mais aussi recevoir un soutien au quotidien. Les responsables de cours, souvent bilingues conçoivent l'offre de cours avec engagement et enthousiasme. Comme il est d'usage dans les formations pour adultes, on prend en compte et on met à profit les connaissances et les compétences des participants.

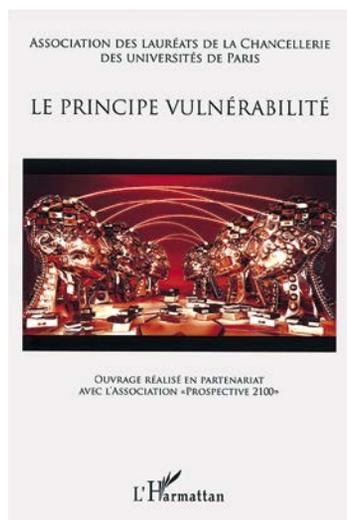
Beau complément au projet, une exposition a eu lieu au centre régional de Muralto. Une senior, qui peint par passion, a présenté des paysages réalisés avec différentes techniques ; une jeune diplômée de l'Académie d'art de Brera a montré des images fascinantes en 3D réalisées à partir de matériaux trouvés dans la nature.



Le quatrième âge ou la dernière étape de la vie

Christian Lalive d'Épinay, Stefano Cavalli. Lausanne : Presses Polytechniques et universitaires romandes, 2013

Alors qu'en Europe et aux États-Unis, la population dépassant 80 ans constitue la tranche d'âge au plus fort accroissement démographique, l'allongement de la vie a fait du troisième âge une période où l'on ne se sent pas vieux : au-delà de la retraite et jusqu'à l'approche des quatre-vingts ans, dans une forte majorité des cas, on bénéficie d'une santé relativement bonne et on mène une vie indépendante et riche de possibilités. Mais que devient-on ensuite, quand tout finit par se fragiliser ? Ce livre se fonde sur de nombreuses enquêtes nationales et internationales.



Le principe vulnérabilité

Ouvrage réalisé sous l'égide de l'Association des Lauréats de la chancellerie des universités de Paris (A.L.C.U.P.). Paris : L'Harmattan, 2013

La notion de vulnérabilité au-delà de sa nature intrinsèque se manifeste de nos jours, dans un contexte sociétal fait d'incertitudes, de manière extrinsèque. Consacré à l'étude de ces diverses formes de vulnérabilité, les spécialistes de nombreuses disciplines (économie, politique, médecine, environnement notamment) démontrent qu'un véritable « principe vulnérabilité » tend à s'affirmer dans le champ global de la pensée humaine.



Le nouveau droit de la protection de l'adulte

Edité par Olivier Guillod et François Bohnet. Neuchâtel : Helbing Lichtenhahn, 2012

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel propose chaque année, en collaboration avec le CEMAJ, une journée de formation continue destinée aux avocats, notaires, magistrats et juristes. Le présent ouvrage réunit huit contributions consacrées au nouveau droit de la protection de l'adulte, présentées lors du colloque de novembre 2012.



Le guide pratique des grands-parents

Frédérique Corre Montagu. Paris : Marabout, 2012

Devenir grands-parents, c'est la suite logique des choses, et le rôle dans la famille semble déjà défini avant même la venue des futurs petits-enfants. Mais en réalité, il est bien difficile de trouver sa place, quand les premiers signes de fatigue commencent à venir. Comment réussir à ne pas être trop intrusif tout en étant présent à toutes les étapes de la vie de l'enfant et de ses parents, c'est ce que propose d'expliquer Frédérique Corre-Montagu dans cet ouvrage pratique et plein d'humour, en donnant des conseils applicables au quotidien, des petites astuces pour gérer cette « deuxième jeunesse » avec bonheur.

Les livres et films présentés sur cette page peuvent être empruntés à :

Bibliothèque de Pro Senectute

Bederstrasse 33, 8002 Zurich, Téléphone 044 283 89 81, bibliotheque@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch/bibliotheque

Heures d'ouverture

lundi – vendredi 9 – 16 h
jeudi 9 – 18 h

Invitation au colloque : « Moins considéré au-delà de 80 ans ? »

Vous avez jusqu'au 27 mars pour vous inscrire au colloque national « Grand âge et avenir » du 15 mai 2014 à Bienne. Saisissez l'occasion de rencontrer des intervenant-e-s de renom ! Notamment au programme : neuf ateliers sur des thèmes variés, de la réforme de la prévoyance vieillesse jusqu'à la manière dont nous parlons de la fin de vie et de la mort. Informations : www.pro-senectute.ch/cn2014 ou 044 283 89 89.

Formation à la prévention de la maltraitance

Les actes de maltraitance envers les personnes âgées sont encore souvent ignorés alors qu'en Europe, près de 10 millions d'entre elles en subiraient les conséquences. Une formation à la prévention de cette forme particulière de violence a été développée. Cette formation nommée PREMALPA est destinée aux professionnels du terrain. Elle s'avère très utile pour opérer un dépistage précoce des situations à risque.

Une action coordonnée entre les différents types de professionnels et les partenaires du réseau semble également plus facile à mettre en place lorsqu'un référent est présent. De nombreuses conférences de sensibilisation à la prévention de la maltraitance envers les aînés sont également dispensées par l'association Alter Ego : www.alter-ego.ch

Dates : 20, 26 mai et 3 juin 2014. **Lieu :** CHUV (Lausanne)
Formateurs : Françoise Robellaz, CHUV, et Olivier Taramarcas, Pro Senectute Suisse ; **Description et inscription :** www.fcho.ch/projets/projets-en-cours, rubrique Prémalpa ; **Renseignements complémentaires :** robellaz1@bluewin.ch

Nouveautés de la campagne « Il y a un temps pour tout »

A l'automne 2013, Pro Senectute a lancé la campagne « Il y a un temps pour tout » sur le thème du grand âge. Il s'agit désormais de toucher non seulement les milieux spécialisés, mais aussi le grand public. De nouveaux développements ont donc été apportés à la campagne. Vous trouverez les dernières nouveautés sur le site www.un-temps-pour-tout.ch.

**NOUS
VIVRONS
VIEUX!**

[Le grand âge.un-temps-pour-tout.ch](http://www.un-temps-pour-tout.ch)

Impressum

Edition : Pro Senectute Suisse, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich, tél. 044 283 89 89, communication@pro-senectute.ch, www.pro-senectute.ch, parution : 4x par an

Rédaction : Ursula Huber (responsable), Sylvie Fiaux, Kurt Seifert, Dieter Sulzer

Textes : Frank Eisenlohr, Charlotte Fritz, Amèle Fux, Lukas Loher, Katja Marin, Sarah Meili, Kurt Seifert

Concept et mise en page : Andrea Jaermann et Erich Zinsli

Traduction : Pro Senectute Suisse, Semantis Translation SA, Fabienne Bogadi

Secrétariat romand : Pro Senectute Suisse, rue du Simplon 23, 1800 Vevey, tél. 021 925 70 10, secretariat-romand@pro-senectute.ch

Cette publication est imprimée sur du papier blanchi sans chlore.

ISSN 1664-3976

Qui remportera le Prix Chronos 2014 ?

Ce sont pas moins de 2300 seniors et juniors en Suisse romande et 800 en Suisse alémanique qui viennent de terminer les cinq livres sélectionnés pour le seul prix littéraire intergénérationnel de Suisse : le Prix Chronos.

Après cinq mois de lecture et d'échanges entre jeunes et moins jeunes, chaque participant a rempli son bulletin de vote et nous connaissons bientôt les noms des heureux lauréats dans l'ouest et l'est de la Suisse.

Ce sera ainsi l'occasion de clore l'édition 2014 en réunissant participants, auteurs ou illustrateurs gagnants lors de la cérémonie de remise du Prix Chronos. Au programme : animateur professionnel, lecture et extraits joués par des élèves.

Toute personne intéressée est invitée à partager ce moment festif et à venir découvrir quels ouvrages ont remporté le plus de suffrages auprès de nos quelque 3000 lecteurs.

En Suisse romande, la cérémonie de remise du Prix de notre 17^e édition se déroulera au Salon du livre et de la presse à Genève. Rendez-vous à la salle C de Palexpo de 14h00 à 15h30. Jean-Marc Richard aura à nouveau le plaisir d'animer ces instants riches en émotion et en partage.

Quant à la Suisse alémanique, la cérémonie de la remise du Prix sera l'occasion de célébrer les 10 ans du Prix Chronos outre-Sarine. Pour ce jubilé, le rappeur « Knackeboul » sera de la fête. Venez nombreux le 30 avril au Landhaus à Soleure de 14h00 à 15h30.

Informations et inscriptions pour Genève ou Soleure sur www.prix-chronos.ch
Renseignements complémentaires pour :
Genève : 021 925 70 15
Soleure : 044 283 89 81